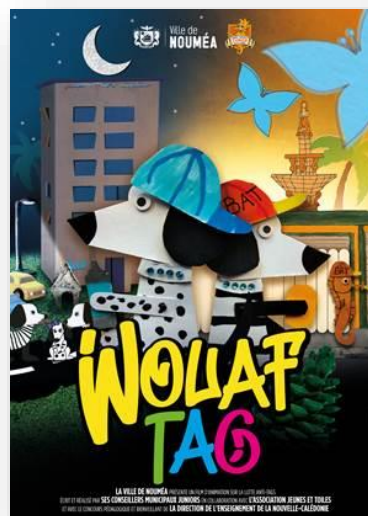


## Actions éducatives Ville de Nouméa "Wouaf Tag"

Niveau : CM2
Durée : 1h05
7 écoles par an
Lieu : école
Délaï d'inscription : 3 avril



### Le contexte

Chaque année, la Ville de Nouméa organise, sur le temps scolaire, des actions éducatives en direction des élèves des établissements publics et privés de la commune.

Dans ce cadre, la thématique de lutte contre les tags a été retenue. En effet, dans une perspective citoyenne, la Ville souhaite sensibiliser les plus jeunes à la préservation de leur patrimoine de proximité et à la réduction de la pollution visuelle.

Cette offre éducative coordonnée par la Subdivision Propreté Urbaine (SPU) et le Service de la Vie Educative (SVE) de la ville de Nouméa a été proposée dans les écoles d'Antoinette Charbonneaux, Adrienne Lomont et Jean Mermoud, en fin d'année 2019. Suite aux succès des interventions, 7 écoles pourront bénéficier du projet en 2020.

Les conseillers municipaux juniors de la mandature 2018/2019 ont contribué à la réalisation du film d'animation « Wouaf Tag », qui est un support visuel de type court métrage en « stop motion ». Il sera diffusé en classe lors des interventions. L'idée est de faciliter le débat et la prise de conscience des élèves.

### Les modalités organisationnelles

En 2020, la brigade anti tag pourra intervenir dans 7 écoles de la commune. Un appel à candidatures sera lancé en début d'année à l'ensemble des directeurs d'école. En concertation avec le SVE et la DENC, les écoles seront choisies en fonction de leur motivation.

Lorsque votre école sera choisie, le SVE communique l'information au directeur d'école et assure la coordination de l'intervention (planification...) en collaboration avec la Subdivision Propreté Urbaine. Les interventions de la brigade sont prévues aux dates suivantes : 19/05, 30/06, 28/07, 1/09, 29/09, 27/10, 24/11.

## Dossier pour l'enseignant

### La portée éducative

Ce projet a pour objet l'éducation à la citoyenneté. Il s'appuie sur le programme scolaire en vigueur et tout particulièrement sur la discipline : enseignement moral et civique. Il vise à développer notamment :

- Le vivre en société, par l'appropriation progressive des règles de la vie collective,
- La préparation à sa vie de futur citoyen, par la capacité de jugement et d'esprit critique,
- L'autonomie et l'initiative.

L'objectif est de programmer des interventions de la Subdivision Propreté Urbaine de la Ville dans les classes afin de diffuser un message de prévention sur le respect du patrimoine de proximité.

### Une proposition de mise en œuvre du projet dans une classe

Ce projet éducatif s'inscrit dans les enjeux et objectifs du parcours civique de l'élève à l'école. L'intervention spécifique du SVE et de la SPU constituera soit une séance de mise en situation soit une séance de conclusion d'une séquence d'apprentissage autour de la préservation du patrimoine commun urbain et de proximité au travers des différents domaines de l'enseignement moral et civique à développer dès l'école primaire : la sensibilité, le droit, et la règle, le jugement et l'engagement.

Si ce projet s'appuie principalement sur l'EMC, il s'appuie également sur une interdisciplinarité de l'enseignement avec les disciplines des programmes comme le français, les mathématiques, l'histoire et la géographie et l'histoire de l'art.

La place de cette séance sera décidée par l'enseignant responsable de son enseignement en fonction de sa programmation mais toujours en concertation avec les services afin d'optimiser et rendre efficace l'intervention.

Il est proposé un temps d'intervention de 60 minutes avec le déroulé suivant :

Important : pour un gain de temps, l'enseignant pourra organiser en amont de l'intervention les 3 groupes d'élèves pour les trois ateliers.

ETAPES	OBJECTIFS	CONTENUS	TEMPS	INTERVENANTS
1	Connaître le service et la brigade anti tag.	Introduction et présentation de la brigade anti tags aux élèves.	1 min	La brigade anti-tag
2	Participer à des ateliers pratiques pour mieux connaître les enjeux.  Echanger avec les intervenants sur leur activité professionnelle.	Travaux pratiques :  Mettre les élèves en activité de nettoyage par groupe avec les différents supports.  Activité concrète pour les élèves.  Le but étant de présenter aux élèves, les actions de nettoyage sur ces différents échantillons de matières (bois, briques et métal).  Les trois panneaux seront préalablement traités avec une résine qui se nettoie à l'eau pour que les enfants ne soient pas exposés à un produit chimique.	20 min	La brigade anti-tag
3	Mettre en commun les informations recueillies dans le cadre des ateliers.	Réalisation du bilan de l'activité en classe. Les élèves font un retour de leur expérience avec leurs mots de ce qu'ils ont compris.	10 à 15 min	<b>L'enseignant</b> avec le soutien de la brigade
4	Reformuler l'histoire en utilisant ou pas les termes du court métrage afin d'en montrer sa compréhension.	Diffusion du film « Wouaf tag ».  Reprise des termes, vérification de la compréhension, distinguo entre tag et art urbain.	15 min	La brigade anti tag avec le soutien de l'enseignant

5	Vérifier ses connaissances sous forme de jeux Evaluer, mesurer l'impact du message dévoilé.	Jeux de questions réponses (quiz).	15 min	La brigade anti tag avec le soutien de l'enseignant
6	Imaginer la suite de l'histoire Réaliser un court métrage Découvrir l'art urbain.	Prolongement de la séance par le visionnage du making of.		



### En amont de la visite

**L'enseignant se met en relation avec le chef de la Subdivision Propreté Urbaine pour définir ensemble le rôle de chacun, les attentes et les besoins**

**Les élèves repèrent les alentours de l'école et constatent l'état du patrimoine du quartier**

**Les élèves disposent d'un lexique approprié sur la thématique**

**L'enseignant prévoit un emplacement dans la cour pour les travaux pratiques**

**L'enseignant constitue 3 groupes d'élèves après l'étape 1**

**Outils et supports** : Quiz, Court Métrage « Wouaf Tag », le Making of du film d'animation et le dossier presse

Liens utiles :

[https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user\\_upload/cult\\_hum37/Laicite/Stage\\_12\\_janvier/Fiche\\_methodologique\\_debat.pdf](https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/cult_hum37/Laicite/Stage_12_janvier/Fiche_methodologique_debat.pdf)

[https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/la\\_discussion\\_a\\_visee\\_philosophique.pdf](https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/la_discussion_a_visee_philosophique.pdf)

## **Informations pratiques**



### **Les contacts téléphoniques de brigade anti Tag pour les questions techniques et organisationnelles** :

- Christophe Nielly, chef de la Subdivision Propreté Urbaine, tel : 27.07.39  
courriel : [christophe.nielly@ville-noumea.nc](mailto:christophe.nielly@ville-noumea.nc)
- Emmanuel Wejieme, chef d'équipe, tel : 27.07.39  
courriel : [emmanuel.wejieme@ville-noumea.nc](mailto:emmanuel.wejieme@ville-noumea.nc)

### **Les contacts de la cellule des aides éducatives pour les questions de logistiques** :

- Carmen Janet et Corinne Ousset coordinatrices des actions éducatives, tel : 23.27.16  
courriel : [carmen.janet@ville-noumea.nc](mailto:carmen.janet@ville-noumea.nc) ou [corinne.ousset@ville-noumea.nc](mailto:corinne.ousset@ville-noumea.nc)

### **Direction de l'Enseignement de la Nouvelle Calédonie**

- Christophe Delessert, conseiller pédagogique Culture Humaniste  
Enseignement moral et civique, tel : 23.96.09 courriel :  
[christophe.delessert@gouv.nc](mailto:christophe.delessert@gouv.nc)